



### CONSIGNES RELATIVES A LA SECURITE

L'accès aux jeux est réservé aux personnes en bonne santé physique et mentale qui ne présentent pas de contre-indication à la pratique d'un quelconque sport tel que notamment et sans que la liste soit exhaustive :

1. Trouble musculo-squelettique même consolidé aux membres ou au tronc, à savoir : entorse, foulure, fracture, hernie discale, et plus généralement toute affection susceptible de récidiver à la suite d'une pratique sportive.
2. Affection cardio-pulmonaire même stabilisée, à savoir infarctus, angine de poitrine, hypertension artérielle, embolie, et plus généralement toute affection susceptible de récidiver à la suite d'une pratique sportive.
3. Tout antécédent de problème au dos,
4. Asthme ou antécédent asthmatiforme,
5. Affection psychique ou psychiatrique susceptible de provoquer une perte de connaissance ou de réduire les capacités psychomotrices de la personne par manque d'attention ou perte de connaissance à savoir : épilepsie, tétanie, crise d'angoisse, vertiges, dépression, et plus généralement toute affection susceptible de récidiver à la suite d'une pratique sportive et dont la survenance durant la pratique d'un sport pourrait être une cause d'accident ou d'aggravation de l'état de santé de la personne,
6. Prise de médicament ou de produit quelconque réduisant les capacités physiques et/ou mentales de la personne, ou leur capacité à une quelconque pratique sportive et vie en communauté soit notamment et sans que la liste soit exhaustive :
  - Consommation d'alcool
  - Consommation de stupéfiant (y compris cannabis)
  - Prise de médicament ayant des effets sur la vigilance (pictogramme figurant sur les boîtes de médicaments)
  - Prise de médicament modifiant l'état de conscience
  - Prise de médicament figurant sur la liste des produits dopants publiée par le ministère de la jeunesse et des sports
7. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin

La direction se réserve le droit d'expulser immédiatement et sans indemnité toute personne présentant un comportement susceptible de révéler le non respect de ses consignes.

Tout client qui par son comportement ou par le non respect des consignes générales du parc ou particulières des jeux met en cause l'intégrité physique d'un ou d'autres clients engage sa responsabilité personnelle sans préjuger d'éventuelles poursuites pénales.

# les Naudières

## parc d'attractions



### INFORMATIONS GENERALES

1. Les enfants sont sous la responsabilité de leur parent ou accompagnateur. Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent rester seuls dans le parc. (présence d'un adulte obligatoire à savoir une personne de plus de 18 ans) . Il sera demandé une pièce d'identité pour justifier de l'âge des enfants et éventuellement des accompagnateurs.
2. La caisse ferme une heure avant la fermeture du PARC DES NAUDIERES
3. Arrêt des gonflables à partir de 18 heures
4. En raison des conditions météorologiques, certaines attractions peuvent être fermées. Il peut en être de même pour des raisons de sécurité. Il ne sera alors effectué aucun remboursement même partiel du prix de l'entrée.
5. Toute personne entrant dans le parc accepte les aléas climatiques qui pourraient survenir avant la fermeture. L'attention des clients est attirée sur le fait qu'il ne sera effectué aucun remboursement en cas de modification des conditions climatiques en cours de journée, même si le parc doit fermer ses portes.
6. La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans le parc.
7. l'accès au parc suppose le respect des consignes de sécurité.